

COMPTE-RENDU

RESTITUTION DÉPLOIEMENT PILOTE DU LABEL QUALIMÉTHA®

Réunion du 21 novembre 2019

Version :	1.0		
Rédigé par :	Arnaud DIARA	Date de création :	26/11/2019
Modifié par :	Arnaud DIARA	Date de dernière modification	29/11/2019
Relue par :		Date de d'application :	
Approuvé par :		Date de préemption :	

Liste de présence

	Prénom Nom	Organisme	Présence
1	Balussou David	Crédit Agricole	En ligne
2	Bart Elie	Sud-Ouest Biogaz	En ligne
3	Bécot Jérôme	Atlantique industrie	En ligne
4	Bellet Timothée	Biogaz Planet	En ligne
5	Bes de Berc Laureline	AAMF	Sur place
6	Bonnin Jacky	Astrade	En ligne
7	Brissaud Maxime	CH4 Process	Sur place
8	Canton Sébastien	BMH avocats	En ligne
9	Capra Julien	S3D	Sur place
10	Chapotard Victor	GRDF	Sur place
11	Chatelain Marie-Charlotte	BIO4GAS EXPRESS	Sur place
12	Collignon Sandra	GIRUS ELCIMAI	Sur place
13	Delacour Thomas	VALOGREEN	Sur place
14	Diara Arnaud	Club Biogaz	Sur place
15	Duprat Bertrand	AAMF	Sur place
16	Dutrémée Stéphane	Biogaz ingénierie	En ligne
17	Mille Fiona	Aristot	Sur place
18	Goral Cécile	TRACTEBEL	Sur place
19	Guérrini Olivier	Engie	En ligne
20	Guezal Yann	BPGO environnement / BPCE	En ligne
21	Hallier Fabien	CH4 Process	En ligne
22	Hallope Arnaud	Unifergies / Crédit agricole	Sur place
23	Hannecart Jérôme	CH4 Process	En ligne
24	Hauptmann Matthieu	OPALE	Sur place
25	Kaes Sylvie	Sud-Ouest Biogaz	En ligne

26	Laporte Jérôme	GROUPAMA	Sur place
27	L'hostis Alice	Club Biogaz	Sur place
28	Mallier Carine	ARTAIM Conseil	Sur place
29	Marchand Xavier	Carakters	En ligne
30	Mathien Adeline	FNE	En ligne
31	Mouzay Paul	Agrikomp	En ligne
32	Mélix Marion		Sur place
33	Michard Luc	GIRUS ELCIMAI	Sur place
34	Munoz Mathilde	ARTAIM Conseil	Sur place
35	Oubella Ahmed	SGS	Sur place
36	Piccoletti Pauline	AES Dana	En ligne
37	Porhel Céline	Solagro	En ligne
37	Prévost Fabian	SGS	Sur place
38	Rase-Pourchon Océane	Amorce	En ligne
40	Rebaud Olivier	BIO4GAS EXPRESS	Sur place
41	Renard Suzanne	Energie Partagée	En ligne
42	Schlienger Marc	Club Biogaz	Sur place
43	Spillemaecker Michel	Club Biogaz	Sur place
44	Verney Marie	Club Biogaz	Sur place

Pièces jointes :

Document du label : sur la page <http://atee.fr/biogaz/qualimetha>

Présentations power point : Présentation du Club Biogaz & Présentation de SGS.

1 Introduction (M. Spillemaecker, Club Biogaz)

De nombreux participants (44 dont 25 sur place), ce qui montre l'engouement pour la démarche. Nombreux prospects du label notamment. Une vingtaine de manifestations d'intérêt pour le lancement commercial du label, qui aura lieu début janvier.

C'est un projet développé depuis fin 2017. Nous avons reçu l'aide précieuse du bureau d'études CH4 Process dans la rédaction des critères. Le rythme de travail du GT a été soutenu, poussé par l'ADEME, les assureurs et les banquiers. Il a été prévu 3 audits pilotes devenus 6 puis 5.

Le label répond aux attentes de qualité de la filière. Il y a eu des contre-références par le passé. L'objectif premier c'est le respect de la réglementation, puis d'améliorer la sécurité des hommes et de l'environnement. Ce n'est qu'un début. A ce stade 3 types d'entreprises sont labellisées : AMO, MOE, conception - réalisation des installations de méthanisation. D'autres métiers pourront être rattachés au label plus tard, notamment la valorisation du biogaz (Cogénération ou épuration).

Il y a également un enjeu sur l'exploitation : la charte AAMF n'est pas ouverte aux non-agriculteurs. Nous réfléchissons également à l'extension du label à l'assistance à l'exploitation, en commençant par la maintenance.

En parallèle du déploiement du label, un gros travail (GT contrats) a été réalisé sur les pratiques contractuelles, règles de marchés et questions assurantielles, notamment sur la maîtrise d'œuvre. C'est un levier important pour la qualité. Il s'agit d'encadrer les pratiques : expliciter les conditions de réception par exemple. Nous avons été soutenus et sollicités par les organismes de subventions à

l'investissement (ADEME, régions) qui veulent aider des installations de qualité et donc s'appuyer sur Qualiméthà®. Débuts en région IDF qui clarifie AMO/MOE et prévoit d'exiger label.

Arnaud quitte le Club Biogaz et sera remplacé par Marion Melix (m.melix@atee.fr) à partir du 2 décembre 2019.

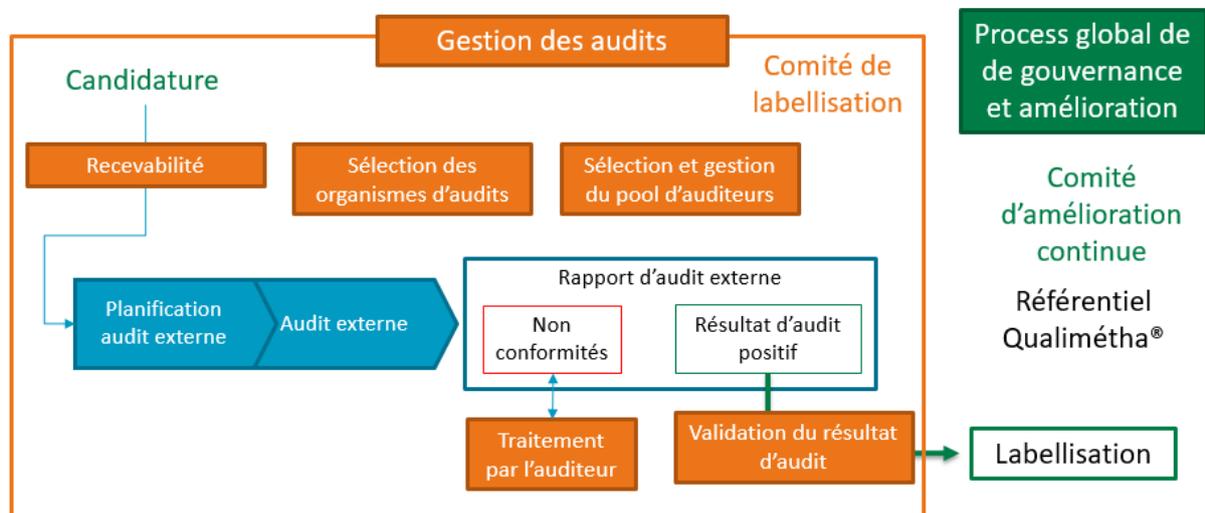
2 Le fonctionnement du label (A. Diara, Club Biogaz)

La partie visible du label, celle que gère le Club Biogaz, ce sont les audits de labellisation. Mais cette étape n'est possible qu'avec un investissement considérable des candidats au préalable, pour mettre en place une démarche qualité et respecter les exigences du label.

Les exigences sont réglementaires, mais aussi issues des bonnes pratiques de la filière.

Il faut également noter l'enjeu de l'acceptabilité sociale de la méthanisation : les attentes des citoyens devancent maintenant parfois la réglementation.

2.1 Le système Qualiméthà®



La phase de déploiement pilote a permis de confronter le processus d'audit à la réalité du terrain.

Le processus se déroule en six étapes : Préparation de la candidature, étude de la recevabilité de la candidature, planification de l'audit, audit, traitement des non-conformités puis réunion du Comité de labellisation pour décision.

La préparation de la candidature est l'étape la plus lourde pour les candidats (voir 4.1).

La recevabilité permet de vérifier le dossier avant d'engager des frais d'auditeurs. Il faut notamment s'assurer qu'un audit interne, assurant un certain niveau de respect des exigences, ait été réalisé.

2.2 Le rôle du Club Biogaz

- Vérification de la recevabilité
- Validation des organismes d'audits
- Validation des auditeurs
- Réunion de présentation avec les candidats
- Gestion de la gouvernance
- Gestion documentaire et enregistrement des candidatures et labellisés.
- Gestion de l'amélioration continue

Chaque organisme d'audit va constituer un pool d'auditeurs qui seront habilités par le Club Biogaz au regard de leur CV et de leurs réponses à un questionnaire.

2.3 Gestion documentaire

Le système documentaire comprend 3 documents principaux :

- Règles de fonctionnement (description des processus du label),
- Dossier de candidature (documents, attestations à fournir)
- Grille d'audit (tableur). Cette dernière permet de réaliser les audits internes comme externes pour mettre en place le plan d'actions afin de résoudre les non-conformités constatées.
Autres documents : plan d'audit (organisation de l'audit externe), rapport d'audit, fiches d'écart et contrat de labellisation.

2.4 La gouvernance

La gouvernance a été précisée, avec deux comités :

- Le comité de labellisation et comité d'amélioration continue. CoLab : 3 organismes d'audit (SGS, Afnor Certification, Bureau Veritas) et du Club Biogaz. La neutralité du comité est garantie par l'accréditation COFRAC des organismes d'audit.
- Le comité d'amélioration continue : ouvert à tous, notamment candidats, société civile, AAMF, banques/assurances/juristes, ADEME/DGE.

2.5 Les exigences

Exigences : Environ 80 critères, applicables selon les différentes qualités d'entreprise labellisables.

Trois grandes familles de critères :

- 1- Système de management de la qualité (SMQ) (L) : il s'agit d'éviter une dérive de la qualité dans le temps.
Les exigences minimales concernent l'engagement de la direction (politique qualité, revue de direction), audit interne et plan d'amélioration continue. *S'intègre dans une démarche ISO 9001.*
- 2- Gestion de projet (A-B-C-K) : En premier lieu il faut que le candidat démontre le respect des engagements contractuels pris avec ses clients et fournisseurs. Les candidats ne peuvent pas être labellisés pour les trois qualités : AMO + MOE + process méthanisation car il est important d'avoir au moins deux avis, pour séparer vente et conseil. La démarche vient en complément du guide contrats (M. Verney, GT contrats Club Biogaz).
- 3- Compétences techniques (D-J) : sécurité, respect réglementation, dimensionnement, essais, etc.
Les critères ont donné lieu à débats sur les bonnes pratiques, notamment définition des essais de réception, analyse des risques, certification CE du méthaniseur. Les critères détaillés sont dans la grille d'audit en ligne sur la page Qualimétha® : <http://atee.fr/biogaz/qualimetha>

3 Rôle des organismes d'audit (Fabian Prévost, SGS)

Voir diapositives en PJ.

3 organismes d'audits habilités : Afnor Certifications, Bureau Veritas, SGS.

3.1 Présentation SGS

SGS : « Société Générale de Surveillance », basée à Genève pour certifier des activités commerciales. Compte 340 laboratoires dans 140 pays. Siège France à Arcueil. Activité branche « référentiel à façon » et qualité de service.

Ils vendent des prestations d'audit et le travail de préparation/restitution associé. Ils insistent également sur l'importance de l'audit interne : L'exercice d'audit interne doit permettre de découvrir les axes d'amélioration de la structure. L'effort doit être plutôt de long cours à petites doses que concentré, afin de préparer une 1^{ère} revue de direction.

3.2 Démarche Qualiméthà®

Phase 1 Audit des prérequis = filet de sécurité pour vérifier que préparation a été bien faite et que la phase 2 d'audit sur site sera efficace. La posture n'est pas celle d'un contrôleur (sanction), pas de piège. Bénéfique pour l'éventuel responsable qualité et le chef d'entreprise.

Schéma PDCA : planifier/Développer/Contrôler/Améliorer. Avec jalons pour vérifier l'efficacité des mesures décidées et mises en œuvre.

3.2.1 Préparation audit

Il est important de bien préparer l'audit, pour gagner du temps. Cela peut aider à structurer la base documentaire notamment. L'objectif est de limiter les pénalités financières qu'entraînerait une non-labellisation, où un traitement de non-conformités lourd. Le référentiel est disponible auprès du Club Biogaz (les versions mises à jour sur site web feront foi avec les règles de délais explicitées dans les règles de fonctionnement).

3.2.2 L'audit

L'audit sur site est un moment d'échange, l'auditeur apporte un regard extérieur et aide l'entreprise à identifier les points d'attention.

3.2.3 Traitement des non-conformités

Ecart = pratique non conforme à une exigence du référentiel. L'écart peut être mineur ou majeur. Les écarts peuvent être liés à des exigences réglementaires et ne sont pas forcément faciles et rapides à lever. L'écart peut être levé sur site ou par voie documentaire. Un plan d'actions pertinent est à présenter. L'auditeur reste disponible pour donner un avis sur les résultats du plan d'actions après l'audit.

3.2.4 Attribution du label

L'avis de l'auditeur est dans le rapport d'audit. Si l'avis est défavorable, il doit être motivé. Il y a ensuite un échange avec le Comité de Labellisation qui a le dernier mot sur l'attribution du label.

3.3 Conclusion et questions

La démarche qualité n'est pas toujours bien connue ni comprise dans la filière. Qualiméthà® offre un outil simple et spécifique à la filière pour aider à rentrer dans cette démarche.

ADEME : Qu'est-ce qui garantit l'indépendance des organismes d'audit ?

Club Biogaz : Le COFRAC accrédite les organismes au regard du respect des exigences à certaines normes. Les trois organismes choisis pour Qualiméthà® sont accrédités sur des schémas proches selon les normes ISO 17065 (certification de service) et/ou ISO 17020 (certification de SMQ) voire ISO 17021

(inspection). Un programme sera déposé au COFRAC une fois le label consolidé, selon une de ces trois normes, ce qui permettra un contrôle par le COFRAC des organismes d'audit spécifique à Qualiméthà®, et que le label devienne une certification.

SGS : Nos règles internes quant à la gestion de l'indépendance/confidentialité suivent les normes de l'accréditation et assurent l'impartialité. De plus les organismes n'attribuent pas directement le label. Ils ont un code d'intégrité très fort car important pour leur image, et reçoivent des formations annuelles sur ce sujet.

La sélection des auditeurs s'appuie sur code technique lié à un métier. Il faut une connaissance du domaine et une qualification IRCA chez SGS (ICA chez Afnor) pour attester de la compétence d'auditeur. Les auditeurs exigent des spécialités : industrie, aviation, agro-alimentaire... qui peuvent se cumuler. L'enjeu est de trouver la perle rare qui convienne le mieux possible au domaine audité. SGS est ouvert aux candidatures de personnes motivées pour être auditeurs externes.

ARTAIM conseil : La confidentialité est un élément clé de l'audit. Les infos peuvent remonter au Comité de labellisation ou COFRAC, mais pas aux concurrents. Il est donc important d'exclure les candidats potentiels du Comité du labellisation.

PRODEVAL : Quel lien entre Qualiméthà® et les travaux de l'INERIS ?

Club Biogaz : L'INERIS apporte du contenu, notamment via Sébastien Evanno. Leur expertise alimente la démarche, notamment sur la problématique risques.

La réglementation est intégrée dans le référentiel et le Club Biogaz est actif sur les évolutions de la réglementation, notamment en menant des travaux en commun avec l'INERIS.

4 Résultats du déploiement pilote (M. Spillemaecker)

Le Club Biogaz a participé comme observateur/auditeur libre aux audits pilotes (3 audits pilotes devenus 6 puis 5.).

Le déploiement pilote a permis de tester les processus de pilotage, la gestion des audits et la pertinence des exigences, ainsi que la mise en place de la démarche qualité par les candidats. La démarche Qualiméthà® a parfois été menée en parallèle d'une démarche de certification plus générique (ISO 9001). La grille a évolué entre le début et la fin des 5 audits, notamment en s'adaptant aux particularités rencontrées. Par exemple l'ajout de la possibilité de paiement direct des entreprises, qui est une solution acceptée pour déroger aux exigences de solvabilité et de taux d'endettement. La grille continuera à évoluer dans le temps, en s'appuyant sur le guide contrat et la notion de contrat. L'objectif est d'avoir un label qui fonctionne, qui puisse évoluer pour garder des critères pertinents en évitant la complaisance. Il n'empêche pas les erreurs mais évite les causes d'échec. On va de l'artisanat vers une forme d'industrialisation, Le changement de braquet doit s'accompagner d'une amélioration de la crédibilité.

Les candidats pilotes



GIRUS

Groupe
Elcimaï



Groupe Keran - SCE



Michel : Il est important de souligner l'effort fourni par les candidats. Il s'agissait d'une démarche pilote qui a impliqué un gros effort de leur part. Nous les remercions pour l'accueil fait aux auditeurs et au Club Biogaz.

Les critères de choix des candidats pilotes ont été :

- Des références de qualité en méthanisation agricole,
- Une diversité des profils (ancienneté, approche, taille, démarche qualité...).
- La nécessité de couvrir l'ensemble du spectre des qualités reconnues par le label : AMO, MOE, process méthanisation.

Les auditeurs ont été également réalisés un très bon travail : ils savent poser les bonnes questions même s'ils ne sont pas spécialistes du sujet.

Les cinq candidats peuvent être labellisés sous réserve de lever les non-conformités majeures et de transmettre le plan d'action comprenant a minima les actions correctives pour traiter les non-conformités mineures dans un délai de 8 semaines. Il restera alors aux auditeurs à traiter ces documents fournis pour remise de l'avis définitif. Les labellisations seront annoncées à Biogaz Europe (29-30 janvier). Tous ont eu des non-conformités, et certains des non-conformités majeures.

4.1 Témoignage des candidats : comment Qualiméthà® s'intègre dans leur développement

Résultats Quantitatifs

- **Cout du déploiement :**

250 000€ pour l'ATEE (avec le soutien de l'ADEME et GRDF) sur 2018 et 2019

- **Estimation des investissements fournis par les candidats :**

Déploiement (hors audits)	6 000 - 60 000€
Nombre de jours	10 – 130
maintien	22
En % ETP/an	10%

Cas observés :

- Responsable qualité en place
- Formation qualité des salariés (auditeurs internes ...)
- 1 personne dédiée à la mise en œuvre intégrale de système qualité

Coût des audits :	3000 - 5500 € + PAF
Temps d'auditeur	0,5 j recevabilité 2 j d'audit +0,5 j si deux qualités 0,5 j rapportage.

Les résultats chiffrés sont extraits du questionnaire complété par les candidats. Le coût du déploiement pour l'ATEE estimé à 250k€ sur 2018 et 2019 (subvention ADEME - GRDF-cotisations Club Biogaz), dont temps de travail d'Arnaud et Michel.

Le coût le plus important concerne la mise en place du système qualité. Mais c'est un investissement rentable : de nombreuses études scientifiques sur l'ISO 9001 montre un retour sur investissement grâce au gain d'efficacité des entreprises¹. Toutefois il est important que la démarche soit véritablement pensée comme un outil adapté au fonctionnement de l'entreprise. Si c'est un outil qui est construit sans s'appuyer les méthodes de travail réelles, cela ne fonctionnera pas. L'informatique offre de nombreuses possibilités pour faciliter la mise en place d'outils de travail collaboratif (ERP, partage de documents, gestion de projets ...) qui s'intègre bien dans une démarche qualité.

Quantification du temps d'audit : 2 jours d'audit sur place (+0,5 jours si deux qualités demandées : AMO/MOE ou MOE/constructeur). Correspond à ce qui est nécessaire d'après l'expérience des audits pilotes. S'ajoute 1 journée d'auditeur hors-site pour recevabilité et rapport.

La participation aux frais du Club Biogaz concerne l'activité de pilotage de la démarche, la gestion des candidatures, le pilotage du label en amélioration continue/évolution. C'est en cours de chiffrage côté ATEE, une remise sera accordée aux adhérents. Avec les perspectives prévues, on peut facilement alimenter un poste à temps plein. La possibilité d'intégrer dans ce poste un rôle d'un accompagnement aux candidats à l'audit est étudiée. Le Club Biogaz peut jouer un rôle dans la formation en proposant des référentiels, pour lesquels des organismes de formation pourront être habilités, mais n'assurera sans doute pas de formations.

L'AAMF voudrait sensibiliser les porteurs de projet en amont de signature du bon de commande.

¹ Iñaki Heras, Martí Casadesús, et Gavin P.M. Dick, « ISO 9000 Certification and the Bottom Line: A Comparative Study of the Profitability of Basque Region Companies », *Managerial Auditing Journal* 17, n° 1/2 (février 2002): 72-78, <https://doi.org/10.1108/02686900210412270>.

Club Biogaz : Il y a un manque de réflexes industriels chez les agriculteurs : les prestataires ne peuvent que répondre aux demandes du client, qui doit donc être informé de ce qu'il peut/doit exiger.

S3D : Il y a un turn-over des équipes dans les entreprises qui demande de mettre en place une capitalisation des connaissances et une formation des arrivants efficaces. Cela s'intègre bien dans la démarche qualité.

GIRUS : ingénierie/déchets/eau/aménagement. Ils font de la méthanisation depuis 2005-2006, sur le secteur agricole et territorial. Travailler sur ce secteur a été une décision stratégique qui a impliqué de travailler parfois à perte.

Solagro actif depuis 1981, AMO aux côtés du porteur de projet sur tous aspects jusqu'à réalisation.

Bio4gas (créé en 2011) : Ils proposent des unités méthanisation individuelles à la ferme, de puissance entre 50 et 250 kWél, et maintenant également en injection biométhane. 27 unités en fonctionnement. Basés à Lyon.

S3D (créé en 2007, Nantes) : valorisation des déchets en énergie, essentiellement méthanisation, notamment agricole. AMO. Groupe SCE-Keran depuis 2018 qui fait de la MOE.

Biogaz ingénierie (Stéphane Dutrémeé excusé) : bureau d'ingénierie fondé en 2014, le fondateur ayant un long passé dans la méthanisation (AEB Méthafrance). Ils sont MOE intégrant la conception méthanisation avec un allotissement très poussé permettant de n'employer que des constructeurs spécialisés.

Les approches qualité de ces candidats sont différentes :

- S3D a été intégré dans un groupe plus gros, qui avait déjà certifier ISO 9001.
- Bio4GAS a embauché une responsable qualité pour monter en qualité de service et structuration en interne.
- GIRUS : ancienne certif ISO 90001 perdue lors d'un rachat. Démarche de recertification était enclenchée. La démarche Qualiméthà®, s'y est bien intégrée. Les réflexions autour de Qualiméthà® se sont même intégrées dans la formation des jeunes chefs de projets sur d'autres sujets que la méthanisation. Le socle commun de bonnes pratiques méthanisation qui constitue Qualiméthà® a un intérêt en plus de l'ISO 9001.
- Solagro : de par son approche « associative », beaucoup de temps déjà investi sur des activités non-productives, et notamment sur la mise en place d'outils interne et la capitalisation des bonnes pratiques. Qualiméthà® permet de structurer la démarche. Organisation en rôles-clés et rôles d'expert, pas en temps plein.
- Biogaz ingénierie : Démarche Qualiméthà® arrivée à un moment où la direction voulait travailler à une certification ISO 9001. Embauche d'un stagiaire puis CDD sur le sujet.

La démarche Qualiméthà® permet d'avoir un projet fédérateur pour les équipes travaillant souvent en mode projet par petits groupes. C'est un cadre contraint mais qui permet de libérer du temps pour prendre du recul sur les activités de production.

Qualiméthà® amène aussi à former les employés, non seulement sur la qualité mais aussi pour monter en compétences techniques, voire les maintenir malgré le renouvellement du personnel (important en BE).

Les candidats estiment que le niveau d'exigence est adapté : Cela apporte des améliorations jugées utiles, mais nécessite toutefois un investissement important. Il y a des précisions à apporter sur le langage commun pour clarifier le référentiel, ce qui est normal car la filière est en développement. Dans les activités de normalisation, on débute généralement par un lexique. Ce travail a été fait dans le cadre de la création du guide contrats à paraître début 2020. Les candidats pilotes n'ont pas relevé de critères superflus ou manquants pour le moment.

Les critères ont permis de mettre la lumière sur des sujets émergents dans la filière : Garantie décennale, certification CE du lot méthanisation, études géotechniques, essais en eau ...

La Phase pilote a induit des calendriers très courts et une grille en évolution.

Pour la suite, il est important de compter 3 mois pour avoir la disponibilité des auditeurs, incluant aussi le temps de tester le système après la signature du contrat d'audit.

Candidats ont intégré Qualimétha® dans leur SMQ ou l'ont construit grâce à lui. Bonne couverture des activités, rigueur pour sécuriser l'activité et les personnes. Bon accompagnement par club biogaz et organismes d'audit. Girus : Qualimétha® alimente d'autres GT de MOE dans des thématiques différentes (tutorat interne des jeunes MOE).

Attentes des candidats : Meilleure efficacité interne, mais aussi avantage concurrentiel sur les financements et l'image de l'entreprise.

4.2 Retour des Banquiers, assureurs, avocats

BPCE Grand ouest : En tant que banquier, ils voient d'un bon œil ce label, qui encourage une rigueur du process construction et la qualité des contrats proposés aux porteurs de projet, y compris les cahiers techniques pour éviter les travaux supplémentaires aujourd'hui fréquents (liés à dérive de conduite chantier, faute AMO/MOA, cahiers des charges initiaux très vagues ouvrant à dépassement durant chantier). Sujet aussi de la sécurité sur chantier et exploitation : progrès nécessaire.

Unifergies/Crédit agricole : Ils soutiennent la démarche, et s'appuieront sur le label. Les définitions aident à analyser le risque crédit. Cela ouvre des perspectives de réduction des coûts de financement.

AAMF : Un meilleur financement permettrait d'éviter les économies de bouts de chandelle qui amènent à des problèmes pratiques ou frais additionnels.

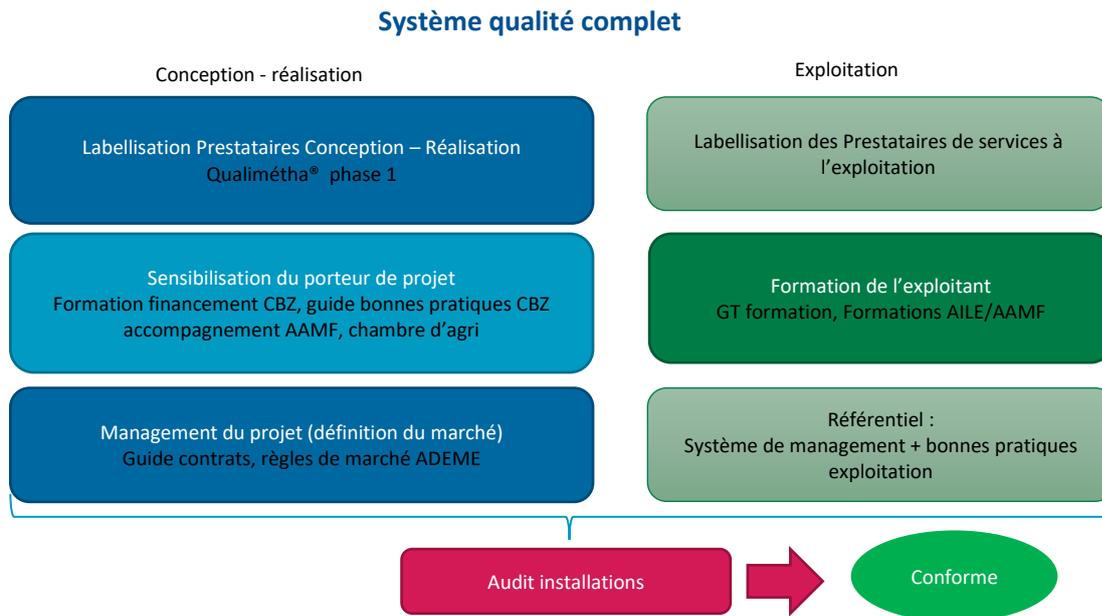
BPCE : les politiques risques sont décidées en haut lieu, imposent les 30% d'apport au capex. Des entorses amènent rapidement à une baisse des rentabilités et de la résistance des projets aux aléas.

L'objectif Qualimétha® de limiter ces aléas (et réduire les coûts d'audit des prêts pour projets) en définissant les projets et les responsabilités.

Groupama intégrera label dans ses offres d'assurance : l'effet sur les franchises et cotisations n'est pas encore défini. La professionnalisation de la filière permet une meilleure maîtrise des risques donc ils espèrent moins de sinistres.

Cabinet Carakters : C'est important d'intégrer la cartographie des risques dès le départ du projet : cela permet de se mettre en situation avant de négocier les contrats. Il y a par exemple le risque de décalages importants avec le rythme de développement des projets, les entreprises sont débordées ce qui entraîne des coûts pour les projets retardés. Ce sont des réflexions menées également dans d'autres secteurs d'activité. Il faut intégrer le contrat comme outil de pilotage et pas juste un outil « à sortir en cas de problème ». Ainsi il faut inclure la matrice de responsabilité pour éviter d'être trop littéraire. D'où l'importance d'être accompagné juridiquement, et d'avoir un bon CCAG.

5 Conclusion et perspectives



Cette première phase Qualiméthà® est nécessaire mais pas suffisante pour atteindre l'objectif souhaité de tous : attester de la bonne performance, qualité, et durabilité des installations. Les autres « briques » de la filière doivent être renforcées pour que la démarche globale soit efficace : Il faut sensibiliser les porteurs de projet à discerner qualités des intervenants, financements. Un travail reste à faire sur les règles de marché, que le guide contrats vient éclairer. Les cahiers des charges d'attribution des subventions peuvent jouer un rôle prescriptif important à ce niveau.

ADEME : Nous sommes convaincus de la nécessité de la démarche qualité depuis 2016, elle aide à donner de la visibilité pour définir les standards en gestion de projet et exploitation. Nous remercions les acteurs du projet Qualiméthà®, notamment les candidats qui ont dégagé du temps en période de grosse dynamique de développement de projets. Il y a entre 500 et 800 projets aujourd'hui envisagés : il faut faire attention au risque de précipitation. Le label arrive au bon moment pour encadrer cette vague. Il sera demandé dans les appels à projets pour 2020 un « engagement dans la démarche » pour les acteurs du projet et cela sera une condition ferme en 2021, pour que le projet bénéficie d'un accompagnement financier par l'ADEME.

Le Club Biogaz poursuit également d'autres travaux sur le sujet : GT contrats, GT formations... Un référentiel pour formations au financement de projet sur 2 jours pour les porteurs de projet agricoles a été mis en place. Il permet d'habiller les organismes de formation qui le souhaite. Le GT Formations aide à professionnalisation/montée en compétences des employés de l'industrie (BE, constructions).

Pour le label il faudra intégrer les activités de « valorisation du biogaz » (épuration biogaz en biométhane, cogénération) dans les qualités : C'est déjà quasiment près, puisque l'exigence principale sera la certification CE de l'ensemble de la machine. Il y aura un échange avec les concurrents/prospects concernés. La partie « système qualité » s'applique de façon identique à tous.

Le Club Biogaz insiste sur l'importance des outils de maîtrise des risques. Le travail d'analyse des risques peut être réalisé à l'aide d'outils bien connus (Hazop, What if, etc.), c'est indispensable d'avoir une démarche en place.

L'acceptabilité nous pousse aussi à avancer vite. Il faut démontrer une exigence forte de la filière en termes de maîtrise des risques, que ce soit sur le digestat, le gaz, les intrants ... Le label est un des outils pour mettre en œuvre cette démarche. Il ne faut pas que le label fasse peur. Si elle est mise en place

intelligemment, cette démarche va faire gagner de l'argent aux entreprises, et leur permettre d'être plus résilients face aux changements de personnel.